

CHALLENGE DU SECTEUR 4

REGLEMENT

1. COMPETITION

PERSONNES CONCERNEES

La compétition se déroule en doublettes et est déclinée en deux formations :

- Vétérans Séniors
- Vétérans Mixte

Elle est exclusivement réservée aux licenciés de 60 ans et plus (60 ans dans l'année)

Une féminine ne peut jouer chez les hommes et 2 femmes ne font pas une équipe mixte

LES RENCONTRES

Le challenge se déroule sur 3 journées de 4 parties chacune et sera clôturé par une journée supplémentaire dédiée aux parties finales (le matin) et un concours B (l'après-midi).

A l'issue de ces 3 journées, 32 équipes seront qualifiées en doublettes hommes et 16 équipes en doublettes mixtes, ces nombres pouvant être revus en fonction du nombre d'équipes inscrites dès la première journée. La présence aux 3 journées est obligatoire, un seul forfait mènera à la disqualification de l'équipe.

La tenue homogène club est obligatoire (haut + bas)

Présentation de la licence à la table de marque lors de chaque journée.

CALCUL DES POINTS

Les parties se jouent en 13 points.

Partie gagnée : 1 point

Partie perdue : 0 point

Chaque partie gagnée est primée

REPLACEMENT D'UN JOUEUR

Les équipes engagées ont la possibilité d'avoir un remplaçant en cas d'indisponibilité d'un des joueurs.

A noter que le joueur remplaçant dans une équipe est « brûlé » pour le reste de la compétition (il ne peut pas intégrer une autre équipe, de même, ce joueur ne doit pas avoir déjà joué dans une autre équipe auparavant)

Pour la finale les équipes sont obligatoirement composées par deux des joueurs ayant participé aux qualificatifs.

En cas d'absence d'un joueur aucun remplacement n'est autorisé, l'équipe sera remplacée par la suivante au classement.

2. ORGANISATION

LES INSCRIPTIONS

Chaque club centralise les inscriptions et se charge de les transmettre dans les délais mentionnés sur le bulletin d'inscription. **L'inscription pour les 3 journées est de 24 euros par équipe.**

Chèque global à l'ordre du **Secteur 4**

Envoi par courrier à l'attention de : Christine MONIN 4, allée de Chartreuse 38130 Echirolles

Toute inscription ne s'effectuant pas par l'intermédiaire de son club sera refusée.

La journée de finale fera l'objet d'un repas obligatoire le midi pour les équipes qualifiées. Une participation sera demandée.

Les clubs organisateurs

Les clubs organisateurs des concours auront l'obligation de :

- Tracer les terrains et les numéroté
- Être équipé d'une sono avec micro
- De prévoir le repas pour chaque équipe le jour de la finale pour le club organisateur concerné

Arbitrage

L'arbitrage s'effectuera par un membre du club organisateur et aura la responsabilité de décision en cas de litige dans une partie.

L'ensemble du bureau du Secteur 4 vous souhaite un bon Challenge dans le respect et la convivialité !